



PROJET DE REQUALIFICATION DU SITE DE LA PISCINE MUNICIPALE

REGISTRE PUBLIC DE CONSULTATION DE LA POPULATION

Ouvert le : 24-05-2023

Chaque jour* les observations adressées le jour précédent par e-mail sur l'adresse dédiée consultation.stjulien@orange.fr ou portées au registre papier déposé et consultable en mairie, seront réintégrées à ce registre dématérialisé en ligne ainsi qu'au registre papier.

*Un délai de 24h00 peut intervenir en semaine selon les présences du personnel municipal gestionnaire

Mise à jour le 25-05-2023

Aucune observation n'est encore portée au registre.

Prochaine mise à jour : vendredi 26 mai 2023

Mise à jour le 26-05-2023

Aucune observation n'est portée au registre.

Prochaine mise à jour : mardi 30 mai 2023

Mise à jour le 30-05-2023

Prochaine mise à jour : mercredi 31 mai 2023

Bonjour,

Comme demandée, je vous donne mon avis pour ce projet,

Je pense qu'un village a besoin d'une piscine pour penser aux jeunes et aux personnes qui n'ont pas de point d'eau chez eux.

D'après vos explications, je comprend bien qu'en étant ouverte que seulement 2 mois dans l'année cela ne serait pas rentable concernant les frais, mais pourquoi pas faire une piscine couverte pour qu'elle soit accessible tout au long de l'année et pas seulement 2 mois, avec une activité sportive de natation.

Bien cordialement

Nadège RANALDI

Bonjour, personnellement je suis contre le réaménagement de la piscine municipale pour seulement deux mois d'été.

Cela engage trop de frais de remise en état et par la suite énorme frais de fonctionnement. Je pense que cet argent non investi dans la piscine peut servir à beaucoup d'autres choses en terme d'aménagement.

Merci d'avance et bonne journée.

Jean-Pierre JULLIEN

Mise à jour le 31-05-2023

Prochaine mise à jour : jeudi 1^{er} juin 2023

Bonjour,

Personnellement, le montant est trop important pour deux mois dans l'année, sans compter les dix autres mois de présence d'un personnel et d'entretien. Cette piscine serait certes utilisée majoritairement par les habitants de la commune durant la période estivale ainsi que par les vacanciers, et je suppose les enfants des écoles au cours de l'année et les habitants mais le coût d'entretien resterait excessif... Au vu de la période actuelle avec toutes ces augmentations en énergie cela coûterait bien trop cher à la commune et donc à nous habitants.

Par contre, il y a d'autres projets ou besoin où il serait intéressant de prendre connaissance, comme : un besoin d'amusement pour les jeunes pas que l'été, les transports également bien trop rares hors période scolaire (pour les personnes qui travaillent et qui ont besoin de solution) pas tout le monde possède un permis de conduire et/ou une voiture...

Merci de m'avoir lu.

Castelli C

Mise à jour le 1-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : vendredi 2 juin 2023

Mise à jour le 2-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : lundi 5 juin 2023

Mise à jour le 5-06-2023

Prochaine mise à jour : mardi 6 juin 2023

Bonjour, je suis pour le centre médical construit à la place de la piscine , ce serait un grand +++ pour St Julien.

Mais est ce que les médecins, dentiste, kiné, et autres personnes dans le médical , accepteront de venir à St Julien ?????

Cordialement

Chantal PORTENEUVE

Mise à jour le 6-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : mercredi 7 juin 2023

Mise à jour le 7-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : jeudi 8 juin 2023

Mise à jour le 8-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : vendredi 9 juin 2023

Mise à jour le 9-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : lundi 12 juin 2023

Mise à jour le 12-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : mardi 13 juin 2023

Mise à jour le 13-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : mercredi 14 juin 2023

Réponse aux contributions de la concertation publique piscine et investissements 2023-2026
(Contributions jusqu'au 12/06)

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier pour vos contributions et me permets de vous partager ces quelques éléments de réponse :

Je souhaite tout d'abord vous redire combien je comprends et partage pleinement les observations rappelant l'attrait par principe d'une piscine dans un village. J'ai moi-même, tout au long de mon enfance à St Julien, puis avec ma propre famille, profité de cet équipement et en ai de multiples souvenirs magnifiques.

Mais comme nous le savons, nous sommes confrontés aujourd'hui à une période où les investissements très coûteux à réaliser et à faire fonctionner, qui pouvaient être financés dans les années 60 lorsque la piscine a été réalisée, puis dans les décennies suivantes, ne sont en effet désormais plus réalisables : 1,5 à 2 Millions d'euros pour remettre aux normes notre piscine, et 50 000 à 60 000 € de déficit de fonctionnement sur l'été... Cette réalité se rappelle à nous et par ailleurs, il n'est pas question, pour mon équipe et moi-même, de choisir la fuite en avant que serait un recours, pour tenter de financer cela, à l'augmentation des impôts locaux et à l'endettement.

Je n'ose même pas projeter les chiffres de ce que serait l'idée, effectivement attrayante, d'une structure couverte et chauffée pour une utilisation qui puisse être annuelle, que ce soit en termes de construction comme aussi de fonctionnement (du personnel à l'année, l'entretien à l'année, des frais d'énergie immenses pour le chauffage...).

L'heure est aujourd'hui à la mutualisation intercommunale, et nous réfléchissons dans ce sens, comme cela aussi a été évoqué par certains, à optimiser l'accès par exemple **à la piscine de Ginasservis** qui n'est qu'à 8km de distance.

Pour information, la commune prend déjà totalement en charge, en finançant les bus et les entrées, les déplacements sur Ginasservis, des classes de l'école qui veulent mettre en place l'enseignement « natation » (la compétence scolaire dite du « savoir nager »).

Parmi les voies explorées, nous pourrions par exemple mettre aussi en place **des navettes régulières l'été** pour permettre gratuitement aux familles qui le souhaiteraient, de pouvoir passer quelques journées par semaine à la piscine de Ginasservis pendant les vacances scolaires.

Les divers aménagements de nouveaux services projetés autour du site actuel de la piscine, dont le futur espace santé, comprend aussi un **Espace Sports et loisirs** qui devrait intégrer, à côté d'agrès sportifs extérieurs, des espaces verts, et des lieux de pique niques, diverses installations ludiques, **dont des jeux d'eau** (avec recyclage de l'eau bien sûr).

Certes, cela ne remplacera pas une piscine, mais permettra aux familles de profiter, lors de périodes de fortes chaleurs, de lieux de rafraîchissement et de temps loisirs partagés.

Je rappelle également que les projets proposés présentent la particularité de pouvoir être potentiellement **bien plus éligibles à des financements complémentaires par des subventions** (accès à la santé, développement des sports, rénovation thermique, éducation...) que ne le serait un projet de piscine municipale... à quelques km de celle du village voisin...

Ainsi, nous estimons que pour chaque projet éligible à ces soutiens financiers, 50, 70, voire 80 % des montants pourraient être financés par des subventions.

C'est cette dynamique qui pourrait nous permettre, malgré nos humbles moyens de petite commune rurale, et grâce à notre bonne gestion financière du budget municipal, de pouvoir ambitionner les projets présentés pour notre santé, nos enfants, nos séniors, notre vie associative...

Enfin, je vous confirme que le projet d'Espace santé, est naturellement l'aboutissement d'une **longue concertation avec le réseau des professionnels de santé du territoire**. Aujourd'hui, Pharmacien, Kinésithérapeutes, infirmiers, dentiste, médecin, ainsi que d'autres professionnels associés aux métiers de la santé, ont manifestés leur ferme intention de s'associer au projet.

Dès après le temps de concertation actuel, avec le lancement à venir des missions de *Maîtrise d'œuvre* (lancement officiel de l'instruction et de la réalisation du projet), chacun va être invité à confirmer ses besoins précis en locaux et son intention d'installation.

Des locaux sont aussi d'ores et déjà prévus pour des professionnels de santé qui effectueront des permanences de soin selon des plannings préétablis (médecins spécialistes, psychologues, orthophonistes, etc...).

Je vous tiendrai naturellement informé de tout cela.

Espérant avoir pu répondre en partie à vos questionnements, et vous remerciant encore tous pour vos participations et vos soutiens, par vos messages, comme lors des réunions publiques, qui nous permettent collectivement d'avancer,

Restant à votre pleine disposition et à votre écoute,

Très cordialement,

Le Maire,

Emmanuel HUGOU

Mise à jour le 14-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : jeudi 15 juin 2023

Mise à jour le 15-06-2023

Aucune observation n'est portée à ce jour au registre.

Prochaine mise à jour : vendredi 16 juin 2023

Mise à jour le 16-06-2023

Bonjour

Il me semble pertinent économiquement parlant de renoncer à une piscine même si elle fait partie de ma vie comme beaucoup.

Abandon pour des projets entendables mais non chiffrés à ce jour ce qui est dommage.

De plus, compte tenu de la difficulté à faire venir des professionnels médicaux (problématique nationale), pourquoi ne pas mettre en phase 1 l'école qui me semble primordiale pour le bien être de nos enfants, des enseignants et des familles ?

Cordialement

Marie neige Catalan